

Sénat de Belgique.

SESSION DE 1840 — 1841.

Second Feuilleton des Pétitions.

N° 1. Le Conseil communal de Mechelen, province de Limbourg, demande qu'il soit alloué des fonds suffisans pour subvenir aux frais d'entretien des rives de la Meuse.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 2. Le conseil communal de Stockheim, Province de Limbourg, fait la même demande.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 3. Des habitans de la commune de Lillo, province d'Anvers, font connaître les pertes que leur ont fait éprouver les inondations, et demandent à en être indemnisés.

Conclusions du Rapport :

Dépôt sur le bureau, lors de la discussion du projet de loi sur les indemnités et renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 4. Le corps épiscopal de Belgique, fondateur de l'Université catholique de Louvain, demande que cette Université soit reconnue par la loi comme personne civile.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au bureau des renseignemens.

N° 5. Renseignemens transmis par MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances sur une requête de plusieurs propriétaires de prairies, situées dans la commune de Waelhem, province d'Anvers, demandant qu'on impose un droit d'entrée sur les foins venant de la Hollande.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 6. Le Sieur André Lefèvre, domicilié à Gand, demande que le Sénat prie le Gouvernement de lui accorder un emploi de vétérinaire salarié pour un district des environs de Gand.

Conclusions du Rapport.

Ordre du jour :

N° 7. Le sieur Colette, négociant, domicilié à Namur, se plaint de ce que le Gouvernement a réduit la solde des officiers de réserve.

Conclusions du Rapport :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 8. Renseignemens transmis par M. le Ministre de l'Intérieur sur une requête des dames Amélie et Henriette Bacro, demandant l'intervention du Sénat pour obtenir de la commune de Wez-Velvain le paiement d'une créance résultant de condamnations judiciaires.

Conclusions du rapport :

Dépôt au bureau des renseignements.

N° 9. Renseignemens transmis par M. le Ministre de l'Intérieur sur une requête d'un grand nombre d'habitans de la commune de Kermpt, province de Limbourg, demandant le paiement des indemnités auxquelles ils ont droit par suite des pertes que leur a fait subir l'agression hollandaise.

Conclusions du Rapport :

Dépôt au bureau des renseignements, en attendant les explications ultérieures de M. le Ministre de l'Intérieur.